



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 01902

Numéro SIREN : 552 044 992

Nom ou dénomination : POMONA

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2017 sous le numéro de dépôt 2140

Extrait de la
DELIBERATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

EN DATE DU 14 DECEMBRE 2016

Le 14 décembre 2016 à 14h30, les Membres du Conseil de Surveillance de la Société POMONA se sont réunis au siège social sur convocation, qui leur en a été faite par Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, par lettre en date du 6 décembre 2016.

Sont présents et ont élargé le registre de présence en entrant en séance :

- Monsieur Hugues DEWAVRIN, Président,
- Monsieur Gérard HIGUINEN, Vice-Président,
- Madame Carole DEWAVRIN,
- Monsieur Olivier BENOIST,
- Monsieur Joël BERTHY,
- Monsieur Jean-Baptiste DEWAVRIN,
- Monsieur Patrick DEWAVRIN,
- Monsieur Samuel DEWAVRIN,
- Monsieur Bertrand HIEAUX
- Madame Laurie MAILLARD.

L'ensemble des membres étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Madame Jacqueline FOUCARD a été convoquée en sa qualité de Représentante du Comité Central d'Entreprise et assiste à la réunion.

Monsieur Philippe BARBIER, Président du Directoire assiste à la réunion.

Monsieur Jacques-Olivier BOUDIN est désigné comme Secrétaire pour la présente réunion.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour qui est le suivant :

-
- 8. Renouvellement des mandats des membres du Directoire et nomination de son Président ;*
-

- VIII -

Le Président rappelle que,

- le Directoire est actuellement composé de Messieurs Philippe BARBIER, Eric DUMONT, Olivier GARRIGUES et Alain SCHNAPPER, ces mandats venant à expiration le 31 décembre 2016,
- et que la Présidence du Directoire a été confiée à Monsieur Philippe BARBIER.



En application de l'article 14-II des Statuts, Le Président invite le Conseil de Surveillance à se prononcer sur les décisions ci-après :

- 1) Après qu'il ait été rappelé que la durée des fonctions du Directoire est de quatre années et connaissance prise des articles L 225-60 du Code de commerce et 15-II des Statuts, le Conseil décide de nommer 3 Membres du Directoire, à effet du 1^{er} janvier 2017 :
 - Monsieur Philippe BARBIER, né le 17 février 1955 à TOURS (37), demeurant 5, avenue Elisée Reclus - 75007 PARIS,
 - Monsieur Eric DUMONT, né le 24 juin 1968 à LA SOUTERRAINE (23) demeurant 21, rue Jeanne d'Albret - 78100 SAINT-GERMAIN EN LAYE,
 - Monsieur Alain SCHNAPPER, né le 28 janvier 1963 à PARIS (75), demeurant 52, bd Saint Jacques - 75014 PARIS.
- 2) A effet de la même date, le Conseil de Surveillance confère, la qualité de Président du Directoire à Monsieur Philippe BARBIER.

Le Conseil décide de maintenir la même rémunération annuelle fixe du Président du Directoire, celle-ci continuant à être versée en 12 mensualités.

- 3) Le Conseil de Surveillance décide, que les Membres du Directoire continueront de percevoir, au titre de leur mandat, une rémunération qui sera fixée chaque année en fin d'exercice, en fonction de la bonne marche de la Société.

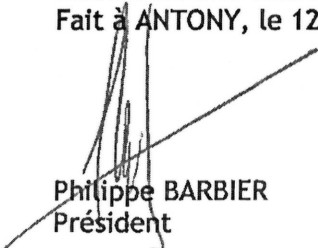
Il prend acte, en tant que de besoin, que les contrats de travail de Messieurs BARBIER, Eric DUMONT et Alain SCHNAPPER précédemment conclus et autorisés, se poursuivent.

Cette décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et un Membre du Conseil.

Extrait certifié conforme à l'original
Fait à ANTONY, le 12/01/2017


Philippe BARBIER
Président